

**RÉSULTATS
FINANCIERS
AU 30 JUIN 2023**



BILAN ACTIF (en milliers de dirhams)		
ACTIF	30/06/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	4 531 509	4 712 103
Immobilisations corporelles	8 087 208	8 286 350
Immobilisations financières	682	697
Écarts de conversion - Actif	393 418	578 280
ACTIF IMMOBILISÉ	13 012 817	13 577 430
Stocks et en-cours	2 582 760	2 606 143
Créances d'exploitation	2 824 766	2 884 008
Créances diverses	1 559 394	1 003 537
Titres et valeurs de placement	792 601	1 123 552
Écarts de conversion - Actif	30 099	64 103
Trésorerie actif	1 403 848	1 275 692
ACTIF CIRCULANT	9 193 468	8 957 035
TOTAL ACTIF	22 206 285	22 534 465

BILAN PASSIF (en milliers de dirhams)		
PASSIF	30/06/2023	31/12/2022
. Capital	2 358 854	2 358 854
. Prime d'émission	1 164 805	1 164 805
. Réserves consolidées	1 876 630	1 399 515
. Résultat net Part du Groupe	458 069	1 302 719
. Capitaux propres Part du Groupe	5 858 358	6 225 893
. Intérêts minoritaires	1 474 791	1 327 324
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	7 333 149	7 553 216
Provisions pour risques et charges	27 539	27 539
Dettes de financement	8 470 619	9 090 168
Écarts de conversion - Passif	13 783	81 160
	8 511 941	9 198 867
. Dettes d'exploitation	3 189 866	2 963 874
. Autres dettes	3 171 329	1 943 508
PASSIF CIRCULANT	6 361 195	4 907 382
Trésorerie passif		875 000
DETTES ET TRÉSORERIE PASSIF	14 873 136	14 981 249
TOTAL PASSIF	22 206 285	22 534 465

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS		
(en milliers de dirhams)	30/06/2023	30/06/2022
Chiffre d'affaires net	7 448 283	5 906 242
Autres produits d'exploitation	132	3 338
Reprises d'exploitation et transferts de charges		21 302
Produits d'exploitation	7 448 415	5 930 882
Achats et autres charges externes	5 503 084	3 882 127
Impôts et taxes	23 912	23 299
Charges de personnel	141 084	142 630
Dotations aux amortissements et provisions	401 800	413 284
Charges d'exploitation	6 069 880	4 461 340
Résultat d'exploitation	1 378 536	1 469 542
Résultat financier	(290 569)	(205 392)
Résultat courant	1 087 967	1 264 149
Résultat non courant	(103 334)	(85 203)
Résultat avant impôts	984 633	1 178 947
Impôts sur les bénéfices	379 095	388 304
Résultat net consolidé	605 538	790 643
Résultat net Part du Groupe	458 069	605 096
Intérêts minoritaires	147 469	185 547
Résultat net consolidé	605 538	790 643
Résultat net par action (en dirhams)	19,42	25,65

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		
(en milliers de dirhams)	30/06/2023	30/06/2022
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées	605 538	790 643
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Dotations d'exploitation et dotations non courantes	401 761	396 722
- Variation des Impôts différés	26 936	50 696
- Plus-values des cessions nettes d'impôt		
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	149 329	(783 013)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 183 564	455 048
Acquisition des immobilisations	(9 310)	(97 520)
Cessions d'immobilisations nettes d'impôts	15	14
Incidence de variation de périmètre		
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(9 295)	(97 506)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés		(185 300)
Augmentation de capital en numéraire		
Émission d'emprunts		
Remboursement d'emprunts	(502 065)	(515 968)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(502 065)	(701 268)
Variation de trésorerie	672 205	(343 727)
Trésorerie d'ouverture	1 524 244	1 552 645
Trésorerie de clôture	2 196 449	1 208 918

ÉTAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (ETIC) CONSOLIDÉ AUX 30 JUIN 2023 ET 2022

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

Principes et méthodes de consolidation

Les principes et méthodes de consolidation utilisés par le Groupe TAQA Morocco sont conformes à la méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité pour l'établissement des comptes consolidés dans son avis n°5.

Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

Dates de clôture

Les sociétés TAQA Morocco et TMGE clôturent au 30 juin et la société JLEC 5&6 au 31 mars.

Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles

Les dépenses engagées dans le cadre des révisions majeures, effectuées tous les 8 ans selon un plan préétabli, sont immobilisées et amorties sur la même durée.

Droit de jouissance initial

Conformément au Contrat de Transfert de Droit de Jouissance (Transfer of Possession Agreement, TPA) et en contrepartie du paiement du Prix du Transfert du Droit de Jouissance prévu par ce contrat, l'ONE a transféré à JLEC (devenue TAQA Morocco) son « droit de jouissance » du Site et des unités 1 & 2. Ce droit de jouissance est immobilisé en actif incorporel et amorti sur la durée de la concession.

Droit de jouissance complémentaire constaté en 2001

TAQA Morocco a procédé à la construction des Unités 3 et 4 durant une période respectivement de 33 mois et 40 mois, à compter de la date de la Mise en Place du Financement, ainsi qu'à d'autres investissements liés au Site. Durant cette période, les dépenses totales correspondantes, incluant les intérêts intercalaires, ont été comptabilisées en immobilisations corporelles en cours. A compter de la Mise en Exploitation de l'Unité 4, le 2 février 2001, le droit de jouissance de TAQA Morocco a été étendu à ces nouvelles unités. Ces actifs incorporels sont amortis sur la période restante de la concession.

Droit de jouissance complémentaire constaté en 2020

TAQA Morocco et l'ONEE ont signé, le 24 janvier 2020, les amendements relatifs à l'extension du Contrat de Fourniture d'Énergie Électrique (PPA) et du Contrat de Transfert de Droit de Jouissance (TPA) en vue d'étendre la période d'exploitation des Unités 1-4 jusqu'au 15 avril 2044. Dans ce cadre, un droit de jouissance complémentaire de DH 1,5 milliard a été payé. Cet actif incorporel a été amorti sur la période restante de la concession.

Frais d'obtention du financement

Les dépenses engagées pour obtenir le financement ont été comptabilisées en immobilisations incorporelles et amorties sur une durée de cinq années. L'amortissement périodique de ces frais est constaté en dotation d'exploitation conformément aux dispositions du CGNC.

Autres frais de développement du projet

À dater de la Mise en Place du Financement, la Société TAQA Morocco a comptabilisé en immobilisations incorporelles certaines dépenses payées durant la période de développement du projet. Ces frais immobilisés sont répartis sur la durée de la concession.

Immobilisations corporelles

Ce poste comprend les actifs corporels dont la durée de vie estimée est inférieure à la durée du contrat. Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les amortissements sont calculés, selon le mode linéaire et les taux fiscaux en vigueur.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'achat. Ce coût comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat. En fin d'exercice, les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Moyen Pondéré (CMP), à l'exception des stocks de pièces de rechange qui sont valorisés au Premier Entrée Premier Sortie (P.E.P.S).

Créances et dettes libellées en devises

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change prévalant à la date de la transaction. Ces créances et dettes sont converties au taux de clôture et réajustées par les comptes d'écarts de conversion.

Les pertes latentes de change sont constatées dans le compte de produits et charges par le biais de provisions financières, à l'exception de celles relatives aux dettes de financement libellées en Dollars américains et en Euros, qui font l'objet d'opérations de quasi-couverture de change résultant d'une position globale de change.

Les gains de change latents ne sont pas constatés dans le compte de produits et charges.

Provisions pour risques et charges

Au 30 juin 2023, les provisions pour risques et charges correspondent aux provisions pour engagements sociaux qui ont fait l'objet d'une évaluation actuarielle par un cabinet indépendant.

Ces engagements sociaux concernent les gratuités en matière d'électricité dont bénéficie le personnel statutaire de TAQA Morocco.

Retraitement des impôts

Les impôts différés résultant des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

Capitaux propres Part du Groupe

L'évolution des capitaux propres consolidés part du Groupe s'analyse comme suit :

En milliers de dirhams	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Capitaux propres consolidés
Situation à la clôture de l'exercice 2021	2 358 854	1 164 805	1 220 280	1 004 834	5 748 773
Affectation des résultats			179 235	-1 004 834	-825 599
Résultat net au 31 décembre 2021				1 302 719	1 302 719
Situation à la clôture de l'exercice 2022	2 358 854	1 164 805	1 399 515	1 302 719	6 225 893
Affectation des résultats			477 115	-1 302 719	-825 604
Résultat net au 30 juin 2023				458 069	458 069
Situation à la clôture de l'exercice 2023	2 358 854	1 164 805	1 876 630	458 069	5 858 358

Périmètre de consolidation

Filiales	JUN 2023			JUN 2022		
	% d'intérêt	% contrôle	Méthode	% d'intérêt	% contrôle	Méthode
TAQA MOROCCO	100	100	Globale	100	100	Globale
JLEC 5&6	66	66	Globale	66	66	Globale
TAQA MOROCCO GREEN ENERGY	100	100	Globale			



Deloitte Audit
Boulevard Sidi Mohammed Benabdellah
Tour Ivoire III, 3^{ème} étage,
Casablanca Marina
Maroc

GRUPE TAQA MOROCCO



Benjelloun Touimi Consulting
Espace Bureaux Clarence
13, Rue Al Kasr
Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2023

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire consolidée de la Société TAQA Morocco S.A et sa filiale (Groupe TAQA Morocco) comprenant le bilan consolidé, le compte de produits et charges consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidés, le périmètre de consolidation ainsi que l'Etat des Informations Complémentaires consolidé (ETIC consolidé) au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 7 333 149 milliers de dirhams, dont un bénéfice net consolidé de 605 538 milliers de dirhams.

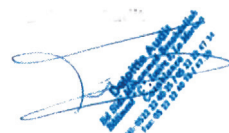
Nous avons effectué notre mission selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire consolidée cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel du Groupe et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire consolidée, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe arrêtés au 30 juin 2023, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 19 septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit



Adnane FAOUZI
Associé

Benjelloun Touimi Consulting



Abdelmajid BENJELLOUN TOUIMI
Associé

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I Synthèse des masses du bilan		Exercice N (A)		Exercice N-1 (B)		Exercice du 1 janvier 2023 au 30 juin 2023	
(Montants en dhs)						Variation (A-B)	
MASSES						Emplois (C) Ressources (D)	
1	Financement permanent	7 550 722 599,52	8 304 407 441,67				
2	Moins Actif immobilisé	5 712 547 263,37	5 860 530 908,28				
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2)	1 838 175 336,15	2 443 876 533,39			605 701 197,24	147 983 644,91
4	Actif circulant	4 802 590 492,51	5 327 571 006,09				524 980 513,58
5	Moins Passif circulant	3 835 428 151,92	3 021 587 230,25				813 840 921,67
6	= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5)	967 162 340,59	2 305 983 775,84				1 338 821 435,25
7	= TRÉSORERIE NETTE (Actif-Passif) (A-B)	871 012 995,56	137 892 757,55			733 120 238,01	
II Emplois et Ressources		EXERCICE N		EXERCICE N-1			
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES		
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)							
AUTOFINANCEMENT							
Capacité d'autofinancement			(459 083 374,23)				470 314 036,49
- Distribution de bénéfices			366 515 595,77				1 295 913 006,49
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS							
Cessions d'immobilisations incorporelles			(825 598 970,00)				(825 598 970,00)
Cessions d'immobilisations corporelles			14 874,29				28 551,77
Cessions d'immobilisations financières							
Récupérations sur créances immobilisées			14 874,29				28 551,77
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS							
Augmentations de capital, apports							
Subventions d'investissement							
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (nettes de primes de remboursement)							
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)							
		(459 068 499,94)				470 342 588,26	
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)							
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS							
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		20 436 293,02		222 474 513,00			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		19 436 293,02		154 680 534,10			
Acquisitions d'immobilisations financières		1 000 000,00		67 793 978,90			
Augmentation des créances immobilisées							
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES							
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT							
EMPLOIS EN NON VALEURS							
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)							
		146 632 697,30		474 867 321,56			
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)							
				1 338 821 435,25		3 698 720,46	
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE							
		733 120 238,01				8 223 453,76	
TOTAL GÉNÉRAL		879 752 935,31		879 752 935,31		478 566 042,02	

ÉTAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2023 (ETIC)

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Informations générales sur l'activité

Historique

La centrale thermique de Jorf Lasfar est située sur la côte atlantique du Maroc, adjacente au port de Jorf Lasfar, dans la province d'El Jadida. Le site est localisé à environ 127 Km au sud-ouest de Casablanca. La construction des unités 1 et 2 de la centrale thermique a été effectuée par GEC Alstom pour le compte de l'Office National d'Electricité (ONE), et achevée en 1994. Chacune de ces unités, utilisant le charbon comme combustible, a une capacité de 330 MW.

En octobre 1994, l'ONE a émis un appel d'offre international relatif à la concession de la centrale thermique de Jorf Lasfar pour une période de 30 années. Le Groupement formé par ABB Energy Ventures et CMS Generation (Le Consortium) a été retenu en février 1995.

L'accord de principe établi entre l'ONE et le Consortium en avril 1996 a permis le démarrage des négociations des contrats afférents au projet (Project Agreements).

Constitution et activité

Dans le but de conclure officiellement et mettre en œuvre ces contrats, le Consortium a constitué, en date du 20 janvier 1997, une société marocaine en commandite par actions dénommée Jorf Lasfar Energy Company (JLEC), immatriculée au Registre de Commerce sous le Numéro 2145, ayant pour Identification Fiscale le Numéro 1021595 et enregistrée à la Patente sous le Numéro 42161753.

Conformément à ses statuts, la société a pour objet de construire, exploiter, gérer et maintenir la centrale électrique de Jorf Lasfar, incluant le développement, le financement, l'équipement, la construction, le design, les tests, l'exploitation et la maintenance des deux nouvelles unités, qui sont quasiment similaires en taille et en technologie à celles déjà existantes. Dans le but d'assurer son approvisionnement en combustibles, la société développe, exploite et entretient les installations de déchargement, de transport et de stockage du charbon existantes au Port de Jorf Lasfar.

Afin d'exercer ces activités, la société a reçu un droit de jouissance du site localisé au port de Jorf Lasfar, des unités existantes, des unités nouvelles, des installations de transport du charbon.

Période de développement de l'activité

Le 12 septembre 1997, date de la Mise en Place du Financement, tous les Contrats de Projet ont été signés, le Contrat d'Emprunt Groupe a été exécuté, et le premier déblocage de l'Emprunt Groupe a notamment servi au paiement du Droit de Jouissance à l'ONE. Par conséquent, JLEC a pris possession de la Centrale Thermique le 13 septembre 1997 et a commencé à vendre la capacité disponible et la production nette à l'ONE, conformément au Contrat de Fourniture d'Énergie Électrique (PPA). Les conditions requises pour le financement du projet ont été complétées en novembre 1997.

Période de construction des Unités 3 et 4

Les Unités 3 et 4 ont été respectivement mises en exploitation le 9 juin 2000 et le 2 février 2001, soit respectivement 33 mois et 40 mois à compter de la date de la Mise en Place du Financement.

Acquisition de JLEC par TAQA

Le 2 mai 2007, Abu Dhabi National Energy Company ("TAQA") a acheté CMS Generation, filiale de CMS qui contrôle les actionnaires directs de JLEC (i) Jorf Lasfar Energiaktiebolag, (ii) Jorf Lasfar Power Energy AB and (iii) Jorf Lasfar Handelsbolag et les filiales du Groupe ABB (i) Tre Kronor Investment AB, (ii) AB Cythere 61 and (iii) AB Cythere 63. En conséquence de ces acquisitions, JLEC était directement et indirectement détenue par TAQA.

Refinancement de la dette

Le refinancement de la dette contractée en devises en 1997 auprès d'un consortium de bailleurs de fonds étrangers ainsi que la dette convertible en actions contractée auprès des actionnaires directs de JLEC, moyennant la contraction d'un crédit auprès d'un consortium de banques marocaines, comportant de deux tranches A et B d'une maturité long terme (une

Tranche A d'un montant de 5.500.000,00 Dirhams et une Tranche B de 1.500.000,00 Dirhams), et de deux Tranches R (une facilité court terme sur un an) d'un montant de 200.000,00 Dirhams chacune, dont le contrat a été signé en date du 16 janvier 2009, tel que modifié par avenant en date du 27 mars 2009 et par avenant en date du 22 décembre 2009 et par avenant du 15 décembre 2010 et par avenant en date du 10 décembre 2012 et par avenant en date du 3 octobre 2014 et par avenant en date du 3 juillet 2015.

Création de la filiale Jorf Lasfar Energy Company 5&6 (JLEC 5&6)

Le 22 décembre 2010, JLEC 5&6 a été créée pour porter le projet d'extension de la Centrale Thermique de Jorf Lasfar par la construction de deux nouvelles unités de 350MW brute chacune fonctionnant au charbon vapeur sur le site adjacent au site actuel de la centrale thermique de Jorf Lasfar. Les deux nouvelles unités de production d'électricité (Unités 5&6) sont d'une capacité de 700 MW (2 x 350 MW), portant la capacité totale de la centrale thermique de Jorf Lasfar à plus de 2000 MW. TAQA Morocco détient, au 31 décembre 2021, 66% des actions de JLEC 5&6.

Les Unités 5&6 ont été mises en exploitation commerciale respectivement le 15 avril et le 7 juin 2014.

Placement Privé et Introduction en Bourse

En décembre 2013, une double augmentation de capital d'un montant global de DH 1.500.000.310 a été effectuée :

- Une première augmentation «Augmentation de Capital Pré-IPO» a été réservée à des investisseurs institutionnels (RMA Watanya, SCR et MCMA) suite à un Placement Privé qui s'est élevé à DH 499.999.805, dont 111.731.800 Dh à titre de nominal et 388.268.005 Dh à titre de prime d'émission. Les actions issues du Placement Privé ont été intégralement libérées et portent jouissance à compter du 1er janvier 2013 ;

- Une deuxième augmentation de capital «Augmentation de Capital IPO» a été réalisée auprès du Grand Public suite à l'introduction en bourse de JLEC pour un montant de DH 1.000.000.505, dont 223.463.800 Dh à titre de nominal et 776.536.705 Dh à titre de prime d'émission. Les actions issues de l'introduction en bourse ont intégralement été libérées et portent jouissance à compter du 1er janvier 2013.

A l'issue de l'introduction en bourse précitée, Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA) détient désormais 85,79 % du capital de TAQA Morocco et la portion du capital restante soit 14,21% est détenue par les actionnaires ayant participé au Placement Privé et à l'introduction en bourse.

Changement de dénomination sociale et extension de l'objet social

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires de TAQA MOROCCO S.A. (ex Jorf Lasfar Energy Company) s'est réunie le 13 Octobre 2014 à, et a notamment approuvé :

- L'adoption de la nouvelle dénomination sociale « TAQA Morocco » ;
- L'extension de l'objet sociale de la société TAQA Morocco ;
- La modification corrélative des Statuts de la société TAQA Morocco.

Extension du PPA des Unités 1 à 4

L'ONEE et TAQA Morocco ont signé, le 24 janvier 2020, la prorogation du contrat de fourniture d'énergie électrique (PPA) des Unités 1 à 4. L'alignement des deux PPA 1 à 4 et 5&6 à 2044 permettra de consolider durablement la robustesse du business model de TAQA Morocco pour continuer à garantir une charge de base compétitive et contribuer à la sécurité énergétique du Royaume du Maroc.

Emission d'un emprunt obligataire par placement privé

TAQA Morocco a réalisé, le 7 septembre 2020, une émission obligataire par placement privé d'un montant de DH 2,7 milliards au taux fixe de 3,75% sur une maturité de 18 ans. L'objectif de cette émission est de permettre à la Société TAQA Morocco d'optimiser son coût d'endettement et de diversifier ses sources de financement pour accompagner la diversification du mix énergétique de TAQA Morocco au Maroc.

Cette émission obligataire a servi au remboursement par anticipation, en date du 22 septembre 2020, de la dette bancaire contractée en 2019 pour un montant de DH 2,7 milliards.

Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise

Généralités

Les états de synthèse de la société TAQA Morocco sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis au Maroc, tels que prescrits dans le Code Général de Normalisation Comptable (CGNC).

Durant la période de constitution et d'établissement de la Société (jusqu'à la date de la Mise en Place du Financement), toutes les dépenses ont été payées par le Groupement (ABB et CMS). Dès la Mise en Place du Financement, tous les frais de premier établissement et de constitution supportés par les sociétés apparentées ont été facturés à JLEC, et remboursés par la Société.

Immobilisations en non valeur

- Frais préliminaires

Dès la date de la Mise en Place du Financement, la Société a immobilisé ses frais préliminaires, et les a amortis sur une durée ne dépassant pas cinq années. Les frais préliminaires comprennent les charges légales et administratives engagées pour constituer la société, ainsi que certaines dépenses supportées dans le but de préparer le démarrage de l'activité commerciale de la Société.

- Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sur plusieurs exercices comportent des charges afférentes à des projets spécifiques qui ont fait l'objet d'un étalement sur 5 ans.

Immobilisations incorporelles

- Frais d'obtention du financement

Les dépenses engagées pour obtenir le financement sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et amorties sur une durée de cinq années. L'amortissement périodique de ces frais est constaté en dotation d'exploitation conformément aux dispositions du CGNC.

- Autres frais de développement du projet

A dater de la Mise en Place du Financement, la Société a comptabilisé en immobilisations incorporelles certaines dépenses payées par le Groupement durant la période de développement du projet. Ces frais immobilisés sont répartis sur la durée de la concession (soit jusqu'au 15 avril 2044).

- Droit de jouissance initial

Conformément au Contrat de Transfert de Droit de Jouissance (Transfer of Possession Agreement, TPA) et en contrepartie du paiement du Prix du Transfert du Droit de Jouissance prévu par ce contrat, l'ONE a transféré à JLEC (devenue TAQA Morocco) son « droit de jouissance » du Site et des unités 1 & 2. Ce droit de jouissance est immobilisé en actif incorporel et amorti sur la durée de la concession (soit jusqu'au 15 avril 2044).

- Droit de jouissance complémentaire relatif aux Unités 3 et 4

JLEC avait procédé à la construction des Unités 3 et 4 durant une période respectivement de 33 mois et 40 mois, à compter de la date de la Mise en Place du Financement, ainsi qu'à d'autres investissements liés au Site. Durant cette période, les dépenses totales correspondantes, incluant les intérêts intercalaires, ont été comptabilisées en immobilisations corporelles en cours. A compter de la Mise en Exploitation de l'Unité 4, le 2 février 2001, le droit de jouissance de JLEC avait été étendu à ces nouvelles unités. Ces actifs incorporels sont amortis sur la période restante de la concession (soit jusqu'au 15 avril 2044).

- Droit de jouissance complémentaire relatif à la prorogation du PPA des Unités 1 à 4

L'ONEE et TAQA Morocco ont signé, le 24 janvier 2020, la prorogation du contrat de fourniture d'énergie électrique (PPA) des Unités 1 à 4. Dans ce cadre, TAQA Morocco a procédé au paiement

du droit de jouissance complémentaire pour un montant de DH 1,5 milliard qui a été immobilisé en actif incorporel et amorti sur la durée de la concession (soit jusqu'au 15 avril 2044).

- Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les révisions mineures et majeures effectuées selon le plan de maintenance préétabli qui sont amorties sur 5 ans.

Avant 2021, ces révisions étaient classées parmi les charges à répartir. A compter du 1^{er} janvier 2021, elles ont été reclassées parmi les autres immobilisations incorporelles.

Immobilisations corporelles

Ce poste comprend les actifs corporels dont la durée de vie estimée est inférieure à la durée de la concession. Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les amortissements sont calculés, selon le mode linéaire et les taux fiscaux en vigueur.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'achat. Ce coût comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat. En fin d'exercice, les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Moyen Pondéré (CMP), à l'exception des stocks de pièces de rechange qui sont valorisés au Premier Entrée Premier Sortie (P.E.P.S).

Créances et dettes libellées en devises

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change prévalant à la date de la transaction. Ces créances et dettes sont converties au taux de clôture et réajustées par les comptes d'écarts de conversion actif ou passif.

Les pertes latentes de change sont constatées dans le compte de produits et charges par le biais de provisions financières.

Les gains de change latents ne sont pas constatés dans le compte de produits et charges.

État des dérogations

Dérogations aux principes comptables fondamentaux

Néant.

Dérogations aux méthodes d'évaluation

Néant.

Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse

Les gains et pertes de change provenant de la comptabilisation des achats de charbon et des règlements correspondants, effectués en Dollars américains et convertis en dirhams au cours du jour d'opération, sont enregistrés dans un sous-compte de la rubrique « Achats de charbon » intitulé « Différences sur achats de charbon en dollars », parmi les charges d'exploitation. Ce traitement particulier, sans impact sur le patrimoine et la situation financière de la Société, est justifié par le fait que ces différences sont liées aux règles de comptabilisation, et ne correspondent pas à des gains et pertes de change provenant de la conversion de dirhams en dollars.

État des changements de méthodes

Changements affectant les méthodes d'évaluation

Néant.

Changements affectant les règles de présentation

Néant.

Deloitte.

Deloitte Audit

Boulevard Sidi Mohammed Benabdellah
Tour Ivoire III, 3^{ème} étage,
Casablanca Marina
Maroc

GROUPE TAQA MOROCCO

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2023

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Société TAQA Morocco S.A comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement ainsi qu'un extrait de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 4 095 668 351,22 MAD, dont un bénéfice net de 198 110 532,13 MAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 30 juin 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 19 septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit



Adnane FAOUZI
Associé



Benjelloun Touimi Consulting

Espace Bureaux Clarence
13, Rue Al Kasr
Casablanca

Benjelloun Touimi Consulting



Abdelmajid BENJELLOUN TOUIMI
Associé



À propos de TAQA Morocco

TAQA Morocco est le premier producteur privé d'électricité au Maroc. Créée en 1997, l'entreprise est le fruit de la volonté du Royaume du Maroc de renforcer son mix énergétique pour se doter des ressources nécessaires à son industrialisation et son essor économique.

TAQA Morocco opère la plus grande Centrale Thermique à charbon indépendante de la région Afrique et du Moyen-Orient. Une infrastructure industrielle de 6 Unités totalisant 2 056 MW et classée dans le quartile supérieur des meilleures centrales électriques au monde suivant un benchmark mondial de Centrales thermiques de tailles équivalentes.

Côtée à la Bourse de Casablanca depuis décembre 2013, TAQA Morocco contribue à près de 40% de la demande nationale d'électricité pour 19% de la capacité installée, et se positionne en opérateur énergétique de référence au Maroc en matière de savoir-faire et d'expertise métier.

Filiale d'Abu Dhabi National Energy Company «TAQA»

TAQA Morocco • Siège Social : Km 23, Route secondaire 301

Commune Moulay Abdellah - province d'El jadida - Centrale Thermique Jorf Lasfar - B.P99 - Sidi Bouzid - El Jadida - Maroc

Tél : +212 523 380 000 - Fax : +212 523 345 375

Contact : finance@taqamorocco.ma

Retrouvez les comptes consolidés et sociaux de TAQA Morocco sur

<https://www.taqamorocco.ma/fr/investisseurs/communiques-et-comptes>